



Compte rendu de L'Assemblée Générale Ordinaire du 9 novembre 2024

Maison Départementale des Comités sportifs
62 bis boulevard Charles de Gaulle
91540 Mennecy

N/réf : FD/YM 9112024
Ouverture de séance à 9h30

Membres du Comité directeur présents :

M. Francis DALLÉRAC	Président
M. Sébastien TAILLARD	vice président
M. Yves MERCIER	Secrétaire Général
Me Evelyne LAGAUCHE	Trésorière Générale
M. Candice MAURY	Membre

Membres du Comité directeur absents excusés

M. Antonio DI FRANCESCO	Trésorier adjoint
Me Hélène CLAUDE	Membre
Me Nadège CHEROT	Membre
M. Laurent LARIVIERE	Membre
M. Joël LÉCINA	Membre
M. Xavier MOSCOU	Membre

Invités :

Me Evelyne BENDELAC	Responsable du CORG
M. Henri LAGAUCHE	Disciplines Associées
M. Jean Sylvain RENAUD	Conseiller technique du département
Me Marie Françoise BARDREAU	Contrôleur aux comptes
Me Françoise RENAY	Contrôleur aux comptes
M. François SANTONI	Responsable école des cadres

Invités absents excusés

Me Fatima HADDOU	Expert comptable
Me Sophie RIGAULT	Conseil départemental
M. Anthony PIEL	Conseil départemental
M. Guillaume SOUMENAT	Responsable arbitrage

Clubs présents :

29 clubs actifs au niveau des licences F.F.K.D.A. 2023/2024 **Représentant 85 voix.**

Ordre du jour :

- Allocution d'ouverture du Président
- Adoption du procès verbal de l'assemblée du 27 janvier 2024
- Adoption du procès verbal de l'assemblée électorale du 22 juin 2024
- Rapport moral du Président et vote
- Rapport d'activités du secrétaire général sur la gestion du comité directeur
- Présentation du compte de résultat et bilan financier 2024 et adoption
- Présentation du budget prévisionnel 2024-2025 et adoption
- Rapport du Conseiller Technique du département
- Rapport commission CORG91
- Rapport commission formation
- Rapport commission arbitrage
- Questions et informations diverses

Résolution 1 : accueil

Le président Francis DALLÉRAC prend la parole, salue l'assistance, remercie les invités de leur présence et excuse les personnes invitées qui n'ont pu se libérer.

Résolution N°2 : adoption du procès verbal du 27 janvier 2024

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2024

Les présidents de club avaient pu consulter le procès verbal de cette assemblée. Le secrétaire rappelle les grands thèmes du procès verbal de cette assemblée générale. Aucune remarque particulière.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2024.

Résolution N°2 : adoption du procès verbal de l'assemblée générale élective du 22 juin

Le secrétaire lit rapidement le procès verbal des dernières élections des membres du comité et demandent aux présidents présents leur validation :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le procès verbal de l'assemblée générale élective du 22 juin 2024.

Résolution N°3 : rapport moral du président: Francis DALLERAC

Lecture par Francis DALLÉRAC de son rapport moral de président pour la saison 2024 :

Une saison 2024 avec 130 clubs et 7880 licenciés, une progression de 143 par rapport à 2023. Nous espérons pour 2025 les 8000 licenciés. Une reprise en septembre 2024 correcte après des jeux olympiques où le karaté n'était plus présent ! Les clubs ont retrouvé leurs adhérents, dans un contexte financier difficile pour les familles.

Comme vous le savez la fédération a depuis deux saisons diligenté un audit financier sur le fonctionnement du CDK91, ce qui nous a pris énormément de temps (plusieurs centaines d'heures) à répondre à toutes les questions et à expliquer nos orientations budgétaires qui correspondent en même temps aux demandes fédérales et aux demandes du conseil départemental qui nous aide et nous soutient dans notre politique de développement tout en respectant les obligations de l'URSSAF et du fisc.

Nous avons à ce jour répondu à toutes les demandes du président de la fédération par le service juridique de la fédération, et présenté tous les justificatifs demandés.

Mais cela n'a toujours pas débloqué les 15760 euros de subventions que la fédération nous doit en application des modalités financières fédérales votées en bureau directeur fédéral, en conseil d'administration fédéral et en assemblée générale fédérale. Comme vous le verrez dans le bilan financier 2024, nous vous demandons de voter un bilan et un budget prévisionnel qui est établi en année sportive pour respecter les statuts fédéraux.

Si vous voulez avoir plus de détails sur cet audit nous pouvons répondre à toutes vos questions.

Tous cela dans un contexte politique fédéral difficile.

Je tiens à remercier le conseil départemental de l'Essonne qui continue de nous soutenir par des aides financières. L'Agence du sport ANS continue de nous soutenir financièrement. Ces différents financements sont déjà annoncés avec une très forte baisse pour 2025.

Comme vous le verrez dans les rapports financiers que la trésorière va vous présenter, le CDK 91 a une trésorerie saine, bien gérée, et validée par notre cabinet comptable et votée par les membres du comité du CDK91.

Nous sommes toujours dans la recherche d'améliorations dans tous les domaines d'organisation et d'écoute, nous consolidons nos acquis et restons vigilants.

Le nombre d'arbitres départementaux a été maintenu et plusieurs arbitres sont passés arbitres nationaux, certains anciens ont arrêté mais de nombreux jeunes nous ont rejoints.

Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles, le Conseil Départemental, les municipalités qui mettent à disposition gracieusement les gymnases, sans oublier les présidents de club, les professeurs, les arbitres et mes collègues du bureau et les membres du comité directeur et tous les bénévoles.

Merci de votre attention

Suite à la lecture de ce rapport, nous passons au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85 voix

L'assemblée générale adopte à **l'unanimité** le rapport moral du président pour la saison 2024.

Résolution N°4 : rapport du secrétaire général : Yves MERCIER

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Grande première depuis quelques saisons puisque nous replanifions notre Assemblée Générale Ordinaire à la fin de saison sportive comme le stipule nos statuts et l'audit fédéral nous a rappelé notre déviation, donc deux assemblées pour le prix d'une dans la même année. Mais pour moi secrétaire du comité c'est toujours avec plaisir que je vais vous exposer le rapport d'activités de notre comité pour les huit mois écoulés.

Le bureau exécutif et le directeur technique se sont réunis à plusieurs reprises pendant 5 mois suite à l'audit de la fédération afin de justifier certaines dépenses et répondre à certaines attaques personnelles. Vous avez reçu les questionnements de la fédération dans un courrier qui vous a été adressé fin juin 2024. Nous avons répondu à tous les points formulés par cet audit en fournissant des réponses appropriées avec les preuves nécessaires. La réponse de cet audit a généré 500 heures de travail, de recherches et de justifications. Pour votre information, nous tenons à votre disposition les réponses fournies pour ceux et celles qui seraient intéressés ; veuillez nous en faire la demande.

Malgré cette énergie dépensée, le comité a continué ses activités avec bon nombre de communications téléphoniques pour traiter les problèmes mineurs ou urgents.

Le conseil d'administration s'est réuni quant à lui deux fois.

Beaucoup de sujets traités à chaque fois avec des propositions ou solutions apportées.

Cette saison fut l'occasion de renouveler tout ou partie du comité lors des élections de juin avec des nouveaux membres à qui je souhaite la bienvenue pour cette nouvelle olympiade. Par contre nous déplorons des démissions.

Les finances sont suivies de près par la commission financière qui se réunit régulièrement et un point est inscrit à l'ordre du jour de chaque réunion du comité.

Nous continuons notre collaboration avec le département ; des dossiers sont élaborés pour obtenir les subventions nécessaires à notre développement.

Régulièrement, nous renouvelons le matériel : les aires de compétition, des ordinateurs et des moniteurs pour les compétitions. Nous gérons les compétitions avec l'un ou l'autre des deux outils de gestion fournis par la fédération en fonction du nombre de participants. La fédération nous a mis à disposition des nouveaux logiciels de gestion mais nous rencontrons quelques vicissitudes en exploitation.

Suivi des commissions :

Les commissions fonctionnent bien

Les compétitions de Grades ont pu se dérouler dans de bonnes conditions et le passage du 1^e dan dans les clubs continue de remplir son rôle. Il serait bon de rappeler les modalités d'inscriptions et de convocations des candidats au passage de grades.

La commission arbitrage fonctionne très bien, le dynamisme et la formation dispensée nous donnent des arbitres de bon niveau. Des stages sont organisés et rencontrent un beau succès. Nous proposons des candidats au niveau régional et national et nous avons un taux de réussite correct. Cela est un signe que notre arbitrage est bon et la formation assurée est de qualité. Saluons G. Soumenat et son équipe pour ce travail.

Les sessions de formation DIF DAF et AFA fonctionnent bien et nous recensons un bon nombre de candidats pour chaque séance.

Des stages sont planifiés par les disciplines associées et la commission self défense n'hésitez pas à consulter notre site internet pour ces manifestations.

Création d'une nouvelle commission jeunes : si vous avez des jeunes athlètes qui se sentent prêts à venir nous aider ou à comprendre comment fonctionne un comité, contactez nous.

Le manque de gymnases pour organiser nos compétitions se fait sentir de saison en saison, si vous avez des possibilités n'hésitez pas à nous les communiquer.

Vous pouvez toujours nous joindre soit par mail => cd.karateessonne@orange.fr, soit par téléphone et vous pouvez suivre la vie de notre discipline sur le site internet ou en regardant notre page facebook. Petit rappel pour la délivrance des passeports : au bureau du comité ou lors des compétitions à consulter sur le site internet.

Les membres du comité directeur sont présents et disponibles ; ils sont à votre écoute et vous apporteront l'aide souhaitée si nécessaire.

Permettez-moi de remercier chacun d'entre vous pour votre présence assidue, votre dévouement et votre passion pour notre sport.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers nos entraîneurs, nos bénévoles et tous ceux qui ont contribué à faire de cette petite saison une réussite.

La fin d'année est très importante pour l'avenir du karaté et des disciplines associées car les élections fédérales sont prévues en décembre. Les enjeux et la gestion du sport et des finances seront au cœur du débat.

Je vous remercie de votre attention

Résolution N°5 : Bilan financier

La trésorière, Mme Evelyne LAGAUCHE fait lecture des résultats financiers (compte de résultats, bilan 2024) arrêtés au 31 aout 2024.

Elle donne ensuite les explications nécessaires sur les différents postes. Se référer au diaporama à la fin de ce document.

Pas de question sur ces résultats, l'assemblée passe au vote pour le compte de résultats :

Vote : contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à **l'unanimité** le compte de résultats arrêté au 31 aout 2024.

L'assemblée passe au vote pour le bilan financier :

Vote : contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à **l'unanimité** le bilan financier arrêté au 31 aout 2024.

Me Renay contrôleur aux comptes prend la parole pour informer les présents qu'elle s'est rendue le 24 octobre 2024 accompagnée de Me Bardreau dans le bureau de l'expert comptable pour examiner les comptes et qu'aucune déviation n'a été détectée. Elles ont procédé à un contrôle comptable sur plusieurs factures ou pièces comptables. Elles n'ont constaté aucune irrégularité et elles attestent la sincérité des comptes.

Pour la prochaine assemblée ordinaire, nous faisons appel à candidature pour officier en tant que contrôleur aux comptes, deux personnes se proposent :

Me Laetitia Jalet et M. Jean Michel Blanchard.

Le comité souhaite la bienvenue à ces deux personnes et remercient Mmes Bardreau et Renay pour leur dévouement sur le travail effectué lors des précédents contrôles.

En complément du bilan, nous informons l'assistance qu'une commission financière se réunit une fois par an pour donner les modalités financières de fonctionnement du CDK91 et statuer sur les défraiements des différents intervenants.

Le secrétaire lit le compte rendu de la dernière version en date du 19 septembre 2024.

Une demande d'approbation est faite pour validation de ces modalités financières :

Vote : contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85 voix

Après lecture, l'assemblée générale valide les modalités financières.

Résolution N°6 : Budget prévisionnel

Mme Evelyne LAGAUCHE fait lecture du budget prévisionnel pour la saison 2024-2025. Elle reprend tous les postes ressources et emplois, donne les détails suffisants pour la compréhension. . Se référer au diaporama à la fin de ce document.
Cependant elle précise que le montant des subventions a été maintenu malgré les baisses attendues. Un budget prévisionnel sera arrêté au 31 décembre 2024 ainsi que l'arrêté des comptes.

Pas de question sur le budget prévisionnel, l'assemblée passe au vote :

Vote : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve le budget prévisionnel pour la saison 2024-2025.

Résolution N°7 : Rapport du DTD : Jean Sylvain Renaud

Tout d'abord, j'ai le plaisir de pouvoir continuer ma mission de Directeur Technique Départemental encore 4 années de plus.

En préambule, et comme vous pouvez l'imaginer, le monde du sport n'échappe pas à la dureté des temps.

Comme tout le monde, nous devons faire face à une série de contraintes économiques, mais notre Comité en particulier, en attente des élections fédérales, doit subir d'autres contraintes qui ont un impact sur notre liberté d'action.

Mais pour l'instant « nous tenons le cap » :

- Parce que depuis 17 ans, l'équipe constituée par vos élus et votre direction technique départementale a su évoluer et que vous les clubs nous avez accompagné

- Parce que, le Département de l'Essonne, nous accorde leur confiance et un socle de moyens qui relèvent de vrais choix politiques ;

Cependant il ne faut pas s'y tromper : l'année qui s'annonce est incertaine avec des moyens financiers qui seront probablement en baisse comme évoqué précédemment, qui affecteront l'ensemble de nos actions : à savoir

- Les 30 000€ d'aide forfaitaire au fonctionnement de notre CD
- Les 2 000€ d'aide au projet Sport et Handicap
- Les 11 500€ d'aide à la structuration innovante sur le territoire essonnien, à savoir l'Objectif 2024-2028-Performance sportive compétition

Sachez que les domaines de compétences du Département sont nombreux : solidarité, collèges, insertion et aides aux personnes..., mais que le sport n'en fait pas partie.

Le Conseil départemental a la possibilité d'initier des politiques locales complémentaires comme : Les aides aux associations (culture, sport),
Pour la saison 2024/2025, cela se traduira donc automatiquement par une baisse drastique des aides aux Comités, Clubs de Haut Niveau et toutes les associations sportives de l'Essonne

La délibération sur le budget 2025 du CD91 se déroulera en décembre 2024

Concernant la saison 2023/2024, après avoir subi en 2020-2021 la pandémie du Coronavirus, nous sommes passés en l'espace de 3 ans de 5 484 licenciés en 2021 à 7 880 licenciés en 2024.

La saison dernière, nous avons : 24 clubs à plus de 100 licenciés contre 22 la saison précédente

Toutes nos félicitations aux 3 Clubs en tête

1. KC Étioilles Tigery avec 306 licenciés

2. Saint Michel Sport Karaté 280 licenciés

3. Entente Sportive de Massy 262 licenciés

En 4ème position, le Concept Fight et System Defense 91 de Yerres avec 197 licenciés

En 5ème position, le club de Krav Maga de Bruyères le Chatel avec 184 licenciés

Soit dit en passant classement identique l'année dernière

À ce jour, nous en sommes à 6 289 licenciés ce qui devrait nous emmener à 7 900/8 000 licenciés, donc un chiffre à peu près équivalent à l'année dernière avec 7 880 licenciés malgré l'impact négatif des JO 2024.

Concernant le calendrier départemental, la difficulté principale est de trouver des gymnases d'autant plus que nous dépendons des calendriers fédéral et régional qui nous sont parvenus cette année courant juillet.

Vous imaginez bien que les communes injoignables durant les 2 mois d'été ont déjà pratiquement bouclé le calendrier d'occupation des gymnases pour la saison à venir avec en priorité les associations sportives locales.

Aussi, je tiens à remercier les villes de Saint Michel sur Orge, Épinay sous Sénart, Épinay sur Orge, Évry, Maisse et Lardy pour avoir ouvert des créneaux pour accueillir nos compétitions Avec la nouvelle interface proposée par la FFK, outre l'impossibilité de mettre en place le règlement des 3€/Compétiteurs.

1. Nous insistons sur le fait de ne pas inscrire vos compétiteurs le dernier jour, voir le dernier soir de la date de clôture des inscriptions

Un problème récurrent persiste année après année, certains clubs, et ce sont toujours les mêmes, se trouvent alors confrontés à des problèmes qu'ils n'avaient pas anticipé comme par exemple, une prise de licence trop tardive.

2. Un autre problème est apparu lors des compétitions depuis décembre 2023 :

La nouvelle réglementation fédérale des compétitions fait que à l'échelon départemental celles-ci ne sont plus du tout sélectives et que les clubs en inscrivant leurs compétiteurs considèrent que cela suffit pour participer aux compétitions régionales. Or le règlement stipule qu'il faut participer et non uniquement s'inscrire donc être présent et non être inscrit => Ce non-respect du règlement a pour conséquences un absentéisme important et un coût important pour chaque compétition sachant que le coût généré d'une compétition est entre-autre lié au nombre d'arbitres (avec défraiment et traiteur) lequel est lié au nombre de tatamis installés.

La saison dernière, j'ai accepté de préinscrire tous les compétiteurs inscrits à chaque compétition départementale

Par conséquent cette saison, toute absence non justifiée par exemple, par un certificat médical, par un Hors Quota ou par une participation à une compétition organisée par la WKF (Voir le règlement fédéral) entraînera une non-pré-inscription à l'échelon régional.

3. N'oubliez pas de valider la pré-inscription de vos compétiteurs aux Coupes PB et Championnats MCJS Régionaux et Nationaux

Nos actions, concernant le projet désormais appelé « Objectif 2024-2028-Performance sportive compétition », sont pour l'instant en attente pour la période de septembre à décembre 2024.

La réduction des subventions départementales et fédérales, déterminera si nous avons les moyens de les mettre en place pour cette saison. Ce qui ne nous empêche pas d'évoquer la suite de nos actions à partir de janvier 2025, à savoir :

- Création d'un Collectif Essonne Combat :Benjamins/Minimes
- Maintien du Collectif Essonne Kata : Pupilles/Benjamins/Minimes/Cadets
- Organisation de stages préparatoires aux Championnats de France Kata et Combat
- Aides aux clubs formateurs
- Déplacement d'une délégation Essonnienne aux Open et Youth League

En ce qui concerne le projet Handi, de même que pour le projet Performance sportive compétition, nous le poursuivrons si nous disposons des moyens nécessaires.

- Multiplication des journées d'animation en partenariat avec le Comité Handisport de l'Essonne
- Aide au développement et soutien aux clubs participant à notre projet handi
- Participation aux 3 journées sport pour tous organisées par l'UNSS en Avril 2025
- Participation à la Journée multisports adaptés en juin 2025

En septembre, nous avons réuni les principaux clubs Essonnien participant aux compétitions contact avec l'objectif de créer une Commission contact qui :

- Permettra de s'informer entre eux des différents stages contact à venir
- Organisera à court terme un stage réunissant les différentes disciplines contact
- Mettra en place à moyen terme une compétition promotionnelle contact

Depuis la saison dernière, la Commission Défense est réactivée sous l'impulsion de Stéphane MEDER et Thierry ARMENG

Une commission communication sous la houlette d'Hélène et Iael CLAUDE et de Candice MAURY vient de voir le jour qui vous permet depuis quelques semaines via les réseaux sociaux d'être au courant des dernières informations concernant les activités du CDK91.

En conclusion, une nouvelle Olympiade 2024/2028 s'ouvre à nous avec un nouveau comité et une Équipe Technique expérimentée, cohérente et soudée dont l'un des objectifs sera d'intégrer une jeunesse qui peu à peu poursuivra les actions.

Je vous remercie pour votre attention

Résolution N°9 : Commission CORG91 : Evelyne Bendelac

Voir le diaporama

Résolution N°10 : Commission Formation : François Santoni

Voir le diaporama

Résolution N°11 : Commission arbitrage : Guillaume Soumenat/Sébastien Taillard

Voir le diaporama

Ces personnes ont répondu aux différentes questions posées lors de leur présentation respective.

Résolution N°12 : Questions reçues au siège du comité

Le comité départemental n'a reçu aucune question avant l'assemblée générale.

Résolution N°13 : Questions ou informations diverses

Suite à la fermeture de deux anciens clubs (école cocâtre de Fleury et école cocâtre de Grigny), le CDK91 a désiré mettre à l'honneur leur professeur et présidente monsieur et madame Colin. Patrick fut président du comité pendant plusieurs saisons dans les années 80's et fut un redoutable guerrier en compétition. Le CDK91 remercie ces deux personnes de leur engagement et leur disponibilité pour œuvrer dans le développement du karaté dans l'Essonne.

Présentation du diaporama de l'assemblée générale ordinaire

https://sites.ffkarate.fr/essonne/wp-content/uploads/sites/43/2024/11/09-11-2024_AGO.pdf

Fin de l'assemblée générale à 11h50.

Hélène CLAUDE
Secrétaire général

Francis DALLERAC
président du CDK91